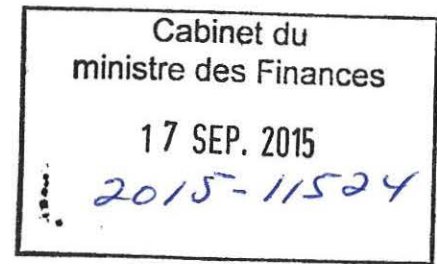


Le 9 septembre 2015

Ministère des Finances  
**Monsieur le Ministre Carlos Leitao,**  
12, rue Saint-Louis, 1<sup>er</sup> étage  
Québec, (QC.)  
G1R 5L3



Objet : Rapport sur l'application de la Loi sur la distribution de produits et services financiers

Monsieur le Ministre,

Je suis expert en sinistre « au service de l'assuré » depuis maintenant 33 ans.

Au fil du temps j'ai été témoin de plusieurs changements dans l'industrie de l'assurance.

Le plus important selon moi a été la formation de La Chambre de l'assurance de dommages (ChAD).

Cette organisation a su imposer un code d'éthique aux membres de l'industrie qui a transformé nos pratiques respectives :

- La ChAD nous a permis d'obtenir des documents qui nous étaient jusqu'alors « interdits ».

- La ChAD a établi un certain rapport de force et pour permettre ainsi aux consommateurs d'avoir un « levier/mécanisme » empêchant tout débordement.

- La ChAD a imposé une « transparence » à une industrie qui était autrefois « opaque ».

Comme expert en sinistre « au service de l'assuré » je m'inquiète du projet de refonte de la Loi 188; il me semble important de conserver au sein de l'industrie de l'assurance, un organisme disciplinaire afin d'imposer, s'il le faut, une façon de faire qui respectera les besoins des sinistrés.

Je sais que certains assureurs font pressions pour se soustraire à l'autorité de la ChAD.

SVP ne les écoutez pas !

/2

Ministère des Finances

**Monsieur le Ministre Carlos Leitaó,**

Il serait imprudent de revenir aux pratiques d'autrefois.

En espérant que vous tiendrez compte de cette préoccupation, je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.



Michel Payette, PAA  
Professionnel d'assurance agréé

/mp

LES EXPERTISES OMER PAYETTE INC.  
371, rue des Muguets, Ste-Thérèse ( Québec ) J7E 5T5

1509142227

3885 H4T



MINISTÈRE DES FINANCES  
**Monsieur Carlos Leitao**, Ministre des finances  
12, rue Saint-Louis,  
1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5L3